



Applicable au 01/01/2026
Révisable annuellement

TRANSACTION	Montant	Vendeur	Bailleur	Locataire
1) VENTE :				
Les pourcentages indiqués sont appliqués sur le montant de la transaction.				
Secteur Annemasse				
- Biens immobiliers (habitation ou locaux professionnels)	Jusqu'à 135'000€ : 8'000€ De 135'000€ à 500'000€ : 6% De 500'000€ à 750'000€ : 5,5% De 750'000€ à 1'000'000€ : 5% Au delà de 1'000'000€ : 4,5% 10% (minimum 2500€) 10% (minimum 8'000€) € 300,00	x x x x x x x x		
- Garages, Parkings				
- Terrains et fonds de commerce				
- Avis de valeur vente (Offert si mandat confié à notre agence)				
Secteur St Julien en Genevois				
- Biens immobiliers (habitation ou locaux professionnels)	Jusqu'à 165'000€ : 10'000€ De 165'000€ à 500'000€ : 6% De 500'000€ à 750'000€ : 5,5% De 750'000€ à 1'000'000€ : 5% Au delà de 1'000'000€ : 4,5% 10% (minimum 2500€) 10 % (minimum 10'000€) € 300,00	x x x x x x x x		
- Garages, Parkings				
- Terrains et fonds de commerce				
- Avis de valeur vente (Offert si mandat confié à notre agence)				
Secteur Vallée Verte				
- Biens immobiliers (habitation ou locaux professionnels)	Jusqu'à 115'000€ : 7'000€ De 115'000€ à 300'000€ : 6% De 300'000€ à 500'000€ : 5,5% Au delà de 500'000€ : 5% 10% (minimum 2'500€) 8% (minimum 7'000€) 10% (minimum 7'000€) < 100 m² : 100€ > 100 m² : 200€	x x x x x x x x x		
- Garages, Parkings				
- Terrains				
- Fond de commerce				
- Avis de valeur vente (Offert si mandat confié à notre agence)				
2) LOCATION				
- BAUX D'HABITATION soumis à la loi de juillet 1989				
- Entremise et négociation	120,00 €		x	
- Organisation des visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail appartement				
. zones très tendues	12,10€/m2		x	x
. zones tendues	10,09€/m2		x	x
. zones non tendues	8,07€/m2		x	x
- Etat des Lieux appartement				
. Appartement vide	3,03€/m2		x	x
. Appartement meublé	3,03€/m2			x
. Appartement meublé	6,06€/m2		x	
- BAUX COMMERCIAUX / PROFESSIONNELS / CIVILS				
Commercialisation	10 % du loyer annuel		x	x
Rédaction du bail	5 % du loyer annuel		x	x
Etat des lieux	3,03€/m2		x	x
- AUTRES BAUX				
	5% du loyer annuel (minimum		x	x
- Avis de valeur location (Offert si mandat confié à notre agence)	€ 300,00		x	



Honoraires

Applicables au 01/01/2026
Révisibles annuellement

GESTION LOCATIVE	Montant	Demandeur	Bailleur	Locataire
- Gérance (% des encaissements)	9,60%		x	
- Gestion administrative & comptable des immeubles (% des encaissements)	2,00%		x	
- Gérance Garages / Parking (% des encaissements)	14,40%		x	
- Majoration pour paiement mensuel d'acomptes (% des encaissements)	1,00%		x	
- Majoration pour gestion de contrats (hors assurance)	2,00%/mois		x	
- Garantie Loyers Impayés VERSALIS (% des encaissements)	2,80%		x	
- Assurances PNO MULTIRIS BAILLEURS	sur devis		x	
- Renouvellement ou avenant de bail habitation	€ 500,00	x		
- Renouvellement bail commercial ou Prof. (% du loyer annuel)	7,5 % (minimum 500,00€)	x		
- Présentation dossier en commission de conciliation et maison de la justice et du droit	vacation		x	
- Gestion des travaux hors gestion courante				
. sans maître d'œuvre (sur total TTC des travaux)	4 % (minimum 300€)		x	
. avec maître d'œuvre (sur total TTC des travaux)	2 % (minimum 300€)		x	
- Mise en demeure hors baux d'habitation	€ 42,00			x
- Gestion du contentieux si Versalis non souscrit				
. Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice	€ 240,00		x	
. Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de	Vacation		x	
- Clôture d'un dossier de gestion	100,00€/lot principal		x	

SYNDIC	Montant*
- Mutations de lots :	
Etablissement de l'état daté	€ 380,00
Opposition article 20 loi 1965	€ 150,00
Délivrance certificat article 20	€ 48,00
- Eléments pour DPE	€ 100,00
- Délivrance du carnet d'entretien (format papier)	€ 30,00
- Délivrance de copie des diagnostics techniques (format papier)	€ 30,00
- Délivrance de copie certifiée conforme de procès verbal et annexes	€ 30,00
- Renseignements comptables nécessaires au pré état daté	€ 180,00
- Délivrance des 3 derniers PV d'Assemblée Générale (format papier)	€ 30,00
- Attestation de travaux	€ 30,00
- Délivrance du règlement de copropriété (format papier)	€ 50,00
CONTENTIEUX	
- Mise en demeure	€ 42,00
- Relance après mise en demeure	€ 54,00
- Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice	€ 240,00
- Injonction de payer	€ 150,00
- Prise d'hypothèque	€ 150,00
- Main levée d'hypothèque	€ 150,00
Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de	Vacation
- Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	€ 60,00
- Dépôt requête en injonction de payer	€ 150,00

DIVERS	Montant
VACATION	
- Jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 17h.	144,00€ TTC
- Majoration en dehors des heures ouvrables	12h - 13h et à partir de 17h = 25%
- Recherche, copie de documents (coût unitaire des copies)	0,20 € (minimum 24€)

* imputable aux seuls copropriétaires